## John Benjamins Publishing Company



This is a contribution from Historiographia Linguistica 45:1-2  $\odot$  2018. John Benjamins Publishing Company

This electronic file may not be altered in any way.

The author(s) of this article is/are permitted to use this PDF file to generate printed copies to be used by way of offprints, for their personal use only.

Permission is granted by the publishers to post this file on a closed server which is accessible only to members (students and faculty) of the author's/s' institute. It is not permitted to post this PDF on the internet, or to share it on sites such as Mendeley, ResearchGate, Academia.edu.

Please see our rights policy on https://benjamins.com/content/customers/rights
For any other use of this material prior written permission should be obtained from the
publishers or through the Copyright Clearance Center (for USA: www.copyright.com).
Please contact rights@benjamins.nl or consult our website: www.benjamins.com

## Reviews / Comptes Rendus / Besprechungen

Condillac, philosophe du langage? Edité par Aliènor Bertrand. Lyon: ENS. Éditions 2016. 196 pp. ISBN 10 2-84788-811-X et ISBN 13 978-2-84788-811-9. € 19,00. (broché)

Compte rendu par Gerda Haßler (Universität Potsdam)

Depuis la publication du volume Condillac et les problèmes du langage (Sgard 1982) réunissant des articles consacrés au bicentenaire d'Étienne Bonnot de Condillac (1714-1780), toute une génération de chercheurs s'est écoulée, ce qui est une raison suffisante pour retourner à cet auteur. À l'époque, les ouvrages de grands philosophes poststructuralistes qui mentionnaient les théories linguistiques du siècle des Lumières étaient à l'esprit du public. Michel Foucault (1926-1984) avait poursuivi un grand sujet des Lumières en traitant les mots et les choses (Foucault 1966) et Jacques Derrida (1930-2004) avait rappelé Condillac dans sa sémiologie générale et dans sa conception évolutive du langage. Pour se souvenir de Condillac dans la deuxième décennie du XXIe siècle, il faut citer deux autres raisons mentionnées par Aliènor Bertrand dans l'introduction du volume édité. La première est le tournant paléogénétique qui a promu l'origine du langage au rang d'objet de recherche de premier rang et qui a modifié le jugement des linguistes français sur ce problème. La deuxième cause d'un recours à Condillac est la reconnaissance des limites de la théorie de Ludwig Wittgenstein (1889-1951) auquel on avait réduit l'expression philosophie du langage à partir des années cinquante. La philosophie du langage contemporaine ne prétend plus sérieusement se passer de la philosophie de l'esprit et de la philosophie de la perception. On a cessé de douter qu'un philosophe des Lumières ait apporté des idées importantes à la philosophie du langage et on ne considère plus l'explication condillacienne de l'origine du langage comme "un signe d'appartenance à un univers épistémologique révolu" (p. 8). La proclamation de la modernité de Condillac est très présente dans ce volume, mais elle comporte aussi des pièges épistémologiques. Si l'on établit une analogie entre l'affirmation de Condillac que "tout ce qui concerne l'entendement humain peut être rappelé à la liaison des signes" (p. 9; cf. Condillac 1947 [1746] I, p. 4) et la thèse de Wittgenstein selon laquelle tous les problèmes de philosophie sont des problèmes de langage, il faut prendre en compte le contexte historique de ces deux théories.

Comme Jean Jacques Rousseau (1712–1778), Johann Gottfried Herder (1744–1803) et d'autres auteurs du siècle des Lumières, Condillac se trouvait dans un cercle logique en affirmant que l'opération de la réflexion peut être reconduite à la capacité d'user des signes du langage articulé. Le moyen qu'il avait trouvé pour sortir de ce dilemme n'était ni le don divin de la parole ni la 'Besonnenheit', mais la supposition

d'un passage graduel de l'analogie entre le langage d'action et le langage articulé qui serait accompagné par un développement des facultés intellectuelles de l'homme. L'éditrice de ce volume voit une analogie entre la difficulté d'expliquer comment l'institution des signes du langage parlé s'ordonne à l'intentionnalité primitive et l'hypothèse d'un "principe de charité" qui explique la possibilité de l'interlocution.

Les contributions regroupées dans ce volume montrent un trajet, depuis la philosophie du langage jusqu'à celle de la langue, puis à celle de la langue française. La première partie est intitulée 'Langage et action', la deuxième 'Art de penser et art de parler' et la troisième 'Système de la langue et analyse de la langue française'. Pour Condillac ces domaines étaient inséparables, mais ils correspondent bien aux niveaux de la considération du langage dans la pensée actuelle.

La contribution de Jean-Louis Dessalles sur "Le proto-langage: de quoi les hominidés parlaient-ils" (27-54) attribue à Condillac le mérite d'avoir été un des premiers à naturaliser la question de l'origine du langage. Tout en comprenant l'importance du langage pour la distinction de l'homme des autres animaux, il n'hésitait pas à établir un pont entre le langage humain et la communication animale. Selon Dessalles, cela justifie de le considérer comme un précurseur des recherches modernes sur l'origine de la communication humaine, bien qu'on puisse remettre en question bon nombre de ses intuitions. En effet, le sujet de ce chapitre est de rappeler en quoi il est légitime de s'interroger sur l'origine biologique du langage. L'hypothèse d'une invention culturelle du langage est soulevée, mais aussitôt rejetée, vu que les individus manient des règles, à tous les niveaux du langage, qui sont bien davantage que des habitudes culturelles. L'auteur part de l'existence d'une faculté de langage et d'un équipement cognitif qui inclut certaines règles spécifiques qui structurent l'ensemble des aspects de notre communication.

Plusieurs caractéristiques du mode de communication humain sont mentionnées: son fonctionnement événementiel, l'argumentation. Il serait difficile de les expliquer à partir de l'idée condillacienne d'un développement lent et graduel à partir du langage d'action. La conception de l'évolution comme dirigée et orientée est présentée comme une erreur à laquelle l'auteur oppose la compréhension moderne de l'évolution comme un phénomène qui ne peut être orienté que localement et qui n'est pas graduel. La description hypothétique du développement du langage humain donnée par Condillac reposait sur une confusion entre phylogenèse et ontogenèse, ce qu'on peut très bien voir dans son récit de l'invention d'une langue par deux enfants laissés à eux-mêmes. L'auteur décrit des leçons tirées de l'observation de langues créoles et du proto-langage dans les moteurs de recherche sur Internet. Le proto-langage serait parfaitement adapté aux besoins de communication événementielle et il aurait pu perdurer un temps infini, s'il n'y avait pas un nouveau but auquel il est mal adapté: l'argumentation. L'hypothèse selon laquelle le langage

doit son existence à la capacité argumentative s'intègre bien dans les sciences du langage après les tournants pragmatiques et cognitifs du langage, mais elle n'en est pas moins une hypothèse qui s'appuie — comme celle de Condillac — sur des arguments rationnels et qui n'est pas empiriquement vérifiable.

Jérôme Dokic traite "Condillac et le proto-langage, entre autres précurseurs" (55–71), en commençant par les 'signes naturels' de Condillac qui sont des réactions corporelles spontanées qui font connaître une impression non pas en tant qu'état mental interne, mais comme lien étroit à un objet ou à un fait du monde. Les signes cessent d'être naturels lorsqu'ils peuvent être manipulés intentionnellement. L'auteur utilise le terme de méta-représentation pour décrire la nouvelle qualité du langage humain. Les thèses de Condillac sont traduites en termes modernes et leur discussion par des linguistes modernes, tels que Noam Chomsky (né en 1928), les théoriciens de l'esprit, les pragmaticiens comme H. Paul Grice (1913-1988), est décrite. La perspective de l'auteur est la question de savoir quels sont les points que Condillac peut apporter au débat actuel sur les relations entre le langage et la capacité de mentalisation. Dans cette perspective, il prouve la compatibilité de la suggestion de Condillac de la continuité entre les signes naturels et les signes d'institution et le modèle perceptif de la communication. L'auteur conclut son article en établissant des postulats sur lesquels une linguistique d'inspiration condillacienne devrait reposer, entre autres, celui d'une continuité historique et conceptuelle entre les signes naturels et les signes d'institution et celui selon lequel la représentation propositionnelle prend racine dans les réponses naturelles d'un organisme aux sollicitations de son environnement.

L'éditrice du volume Aliènor Bertrand a écrit un chapitre sur la question "Deux définitions du langage d'action, ou deux théories de l'esprit?" (73-89) qui souligne la différence entre la définition du langage d'action donnée dans l'Essai sur l'origine des connaissances humaines (1746) qui le décrit comme instinctif et celle de la Grammaire (1947a [1775]), reprise dans la Logique (1948 [1780]) qui le considère comme réfléchi et convenu. Dans l'Essai, Condillac aurait montré que les opérations de tous les esprits se réduisent à des liaisons de signes, et que les connaissances humaines dépendent de l'invention d'une nouvelle forme de liaison sémiotique, tandis que dans la Grammaire et la Logique, il n'aurait soutenu qu'en apparence la thèse selon laquelle le langage d'action était la condition de la parole. L'auteur formule les thèses de Condillac sur le langage, les rapports de la pensée et du langage, l'esprit, le langage d'action, et les rapports de l'esprit avec l'action. Elle les oppose selon leur apparition dans l'Essai et dans la Grammaire et la Logique. Dans les notes, on trouve beaucoup de renvois à ces textes de Condillac. L'auteur parle d'une "seconde théorie de l'esprit" que Condillac aurait exposée dans les textes tardifs. Cette interprétation est innovatrice si l'on regarde la littérature — en tout

cas considérablement riche<sup>1</sup> — sur Condillac et sa théorie du langage, mais elle ne l'est pas si l'on regarde les essais du XIXème siècle publiés avec l'intention de la réfuter ou bien de concilier l'explication condillacienne du langage avec des théories rationalistes.<sup>2</sup> Il n'y a plus de contradiction si grave entre l'*Essai* et la *Grammaire* si l'on prend au sérieux la conviction de Condillac sur une interdépendance du langage et des facultés mentales de l'homme à tous les degrés du développement. Il est vrai, par exemple, qu'il écrit que "la réflexion se forme par l'analyse des sensations tactiles indépendamment de la parole, mais aussi de toute institution de signe" (p. 80). Cependant, il considère les sensations tactiles aussi comme des signes, à un niveau élémentaire. Il faut aussi prendre en compte le caractère non-terminologique du langage de Condillac qui peut assigner le mot 'parole' à toute sorte de communication, mais aussi à l'usage du langage articulé et celui de 'réflexion' à diverses étapes du développement des facultés humaines. De plus, la perspective et le public envisagé sont différents dans l'Essai sur l'origine des connaissances humaines et dans la Grammaire, ce qui se reflète aussi dans les titres de ces deux ouvrages. Si on veut constater une rupture dans la pensée de Condillac, il faut aussi prendre en compte le Traité des animaux (Condillac 1947 [1755]), où il reformule son explication de l'origine du langage d'une manière simplifiée, et sa Langue des calculs (Condillac 1947 [1797]) dans laquelle il souligne à l'outrance la dépendance de la réflexion des signes. La pensée de Condillac a certainement évoluée, mais l'hypothèse d'une rupture entre l'Essai et la Grammaire dans la définition du langage d'action et des effet du langage sur les opérations mentales n'est pas prouvée.

La seconde partie du livre, intitulée "Art de penser et art de parler", consiste en deux chapitres. Le premier est écrit par Michel Malherbe et traite "De l'idée vague dans l'Art de penser de Condillac" (93-110). L'auteur se concentre sur la définition d'une idée vague chez Condillac et, avant d'examiner la méthode qui sert à combattre ces idées vagues, il examine la cause de leur existence. L'enracinement de la pensée de Condillac dans la théorie de John Locke (1632-1704) est soulignée et la méthode de composition pour acquérir des idées exactement déterminées est décrite. L'auteur développe sa réflexion à partir du texte de Condillac qu'il interprète soigneusement et il compare sa pensée à d'autres auteurs, par exemple à Immanuel Kant (1724-1804). L'auteur discute les idées de Condillac systématiquement et sans les mettre dans un contexte historique. Par exemple, le cercle apparent où tombe l'argument de Condillac est décrit: le langage fournit à l'homme la méthode grâce à laquelle il évitera de tomber dans des idées inexactes ou mal déterminées, mais

<sup>1.</sup> Cf., entre autres, Charrak (2003), Fanari (2009), l'introduction de Pariente et Pécharman dans Condillac (2014), Ricken (1984), (1990), Robinet (1978), Salvucci (1982), Rousseau (1986).

<sup>2.</sup> Par exemple Aubry (1800-1801), (1803), Laromiguière (1805), Patru (1866), Robert (1869).

de telles idées l'encombrent de fait, en raison de l'abstraction des signes qui se substituent à des idées. Après avoir considéré les objections contre les positions de Condillac sous plusieurs points de vue, Malherbe y répond. Il dit, entre autres, qu'il "faut accepter le cercle que la génération ordonnée de nos idées permette de déterminer les noms et que l'attribution des noms permette de déterminer les idées" (p. 109). À la fin la fécondité des idées condillaciennes qui privilégient l'étude des idées plutôt que l'étude des opérations de l'âme est soulignée. Bien qu'il manque à Condillac une doctrine de l'objectivité, comparable à celle que Kant apporte, les lecteurs sont invités à lire l'Art de penser (1947b [1775]).

Martine Pécharman a apporté une contribution avec un article sur "Le statut du nom dans la grammaire générale de Condillac" (111-143). Elle commence en affirmant une rupture de Condillac avec le concept du nom élaboré dans la Grammaire générale et raisonnée (1660) d'Antoine Arnauld (1612-1694) et Claude Lancelot (1615-1695) Arnauld & Lancelot 1966 [1660] qui ont distingué deux genres irréductibles de mots: il y a des mots qui sont les signes des objets de nos idées et il y a des mots qui sont les signes de la manière dont les idées se trouvent jointes par l'esprit. Pour Condillac, la distribution même des idées dans des classes distinctes trouve son origine dans le premier usage que nous faisons de nos sens. Les parties du discours se constituent par la genèse ordonnée des classes de signes. Condillac entend par "nom" le support même de la formation de toute proposition, la chose dont on parle. Cette définition montre que la distinction entre "nom" et "sujet" ne lui est pas importante. L'auteure soulève la question de savoir s'il n'y a pas quand même des analogies avec la Grammaire de Port-Royal. La réponse est que ce qui fait la spécificité du nom pour Condillac, ce n'est pas la signification d'idées considérées quant à leurs degrés respectifs de réalité objective. La division entre les noms substantifs et les noms adjectifs avec laquelle la Grammaire de Port-Royal avait transposé dans l'art de parler la dichotomie ontologique des substances et de leurs accidents n'est plus pertinente dans la grammaire de Condillac. Ce qui se trouve immédiatement lié à la détermination du statut du nom comme sujet est celle entre les noms propres et les noms généraux. Les notions autour du substantif et de l'adjectif sont soigneusement analysées et comparées dans les grammaires de Port-Royal et de Condillac. Par sa définition du nom comme sujet propositionnel, Condillac fait dépendre la possibilité de sa catégorisation grammaticale de la catégorisation plus fondamentale du verbe. Il ne soutient pas la thèse de Port-Royal selon laquelle le seul verbe qui soit demeuré dans la simplicité de la fonction du verbe, celle de servir de signe d'affirmation, est le verbe être, mais il définit le verbe comme signe de la coexistence d'un sujet et d'un attribut. Quand la fonction de sujet est remplie dans la proposition, on peut parler d'un 'nom'.

La troisième partie du livre est intitulée 'Système de la langue et analyse de la langue' française et elle commence par une contribution de Jean-Christophe

Abramovici sur "Le Dictionnaire des synonymes ou du bon usage de l'analogie" (147-156). Le peu d'attention qu'a reçu ce dictionnaire de synonymes (Condillac 1951) est justifié, selon l'auteur, par sa raison d'être "très circonstanciel" (p. 147) et sa visée moins analytique que pédagogique. Condillac avait simplement compilé des définitions et exemples qu'il avait empruntés à ses prédécesseurs qui sont nommés dans l'article. L'auteur montre néanmoins que ce dictionnaire peut être regardé comme une œuvre originale. Condillac a donné une structure neuve et toujours signifiante aux articles et il a renoncé au principe d'exhaustivité, en y substituant "une démarche synthétique privilégiant certaines significations au détriment d'autres jugées redondantes, négligeables ou trop peu conformes aux schémas linguistiques que son Dictionnaire entend illustrer" (p. 148). Il serait intéressant d'étudier ces schémas qui consistent tout d'abord en une sémantique différentielle, esquissée déjà par Gabriel Girard (1677-1748; cf. Girard 1747), mais intégrée par Condillac en une nouvelle théorie des relations entre les signes et les idées. Abramovici ne réalise cette étude que partiellement en se concentrant sur la notion de l'analogie. L'usage de cette notion est comparé entre Claude Favre de Vaugelas (1585-1650) et Condillac et l'auteur conclut que Condillac est proche du 'bon usage' de Vaugelas, une pratique verbale moins spontanée que raisonnée et conforme à une logique interne de la langue. Il est vrai que le Dictionnaire des synonymes favorise l'idée d'un minimalisme de mots, mais dans le contexte de l'épistémologie de Condillac, ce minimalisme n'est pas réductionniste: pour avoir une langue bien faite qui serve de méthode à la pensée, il faut désigner les mêmes idées par les mêmes noms, ce qui permettrait de 'calculer' avec les signes d'une manière efficace.

Jacques Guilhaumou a écrit une étude sur "Le travail de l'esprit politique. De Condillac au nominalisme politique de Sièyes" (157-176). Il considère la confrontation de la pensée de Condillac et son répondant historique à la veille de la Révolution française. Pour l'étude du programme condillacien, il préconise une étude dans une perspective contextuelle qui décrive "la place qu'occupe ce programme, et ses arguments, en tant que configurations de mots et d'idées en contexte dans un moment historique précis avec son questionnement social spécifique" (p. 158). Il s'intéresse aux jugements de Condillac sur un état de choses en devenir et "dirigé vers quelque chose d'encore inconnu" (p. 160), à la façon dont Condillac positionne l'individu, sans associer immédiatement une signification précise à ses intentions. La nécessité du signe est soulignée pour une sémiotique politique qui succède à la sémiotique des Lumières. L'auteur a étudié un corpus — pour l'essentiel manuscrit — d'Emmanuel-Joseph Sieyès (1748–1836) qui, après avoir lu pendant une cinquantaine d'années des ouvrages de Condillac, nous a laissé de multiples commentaires sur ces derniers. L'auteur décrit le programme de Condillac des années 1770 qui "nous ouvre la possibilité de penser en esprit la société à l'aide d'un mot qui ne correspond encore à aucune idée préétablie, dont la signification n'a pas été

fixée" (p. 165). Dans les années 1780, Sievès introduit les termes de 'sociologie' et d'art social' et il reprend les trois principes du programme analytique de Condillac. Il se place dans les circonstances de l'invention de l'individu isolé, sur le modèle de la statue du *Traité des sensations* (1754) de Condillac. Il précise que la constitution d'une "théorie du langage" s'avère indispensable. Il s'efforce d'analyser "ce quelque chose qui fonde la politique dans le lien du philosophe au législateur", en mettant en place les conditions adéquates au développement de "la nouvelle langue politique" (p. 171). Sievès partage avec Condillac la grande estime du verbe et il apprécie la valeur du principe d'activité là où deux verbes d'action traduisent la constitution du moi: *je veux* et *j'agis*. Le nominalisme politique trouve sa meilleure expression dans les trois célèbres questions posées au début de son 'Qu'est-ce que le tiers état?': "1° Qu'est-ce que le tiers état? Tout; 2° Qu'a-t-il été jusqu'à présent dans l'ordre politique? Rien; 3° Que demande-t-il? À devenir quelque chose" (p. 175). La nouvelle langue politique se constitue graduellement dans la Révolution française. Dans cette excellente analyse de la lecture de Condillac par Sieyès, Guilhaumou n'oublie pas de remarquer que Sièyes, dans ses écrits tardifs, avait pris des distances par rapport à un nominalisme extrême: il ne faut pas substituer les relations entre les signes aux relations avec les choses de la réalité.

La dernière contribution est écrite par Sonia Branca-Rosoff et elle porte sur "La dimension discursive. L'art d'écrire de Condillac" (177-191). Elle situe Condillac dans la tradition des remarqueurs, mais elle met en évidence qu'il va au-delà du traitement textuel majoritairement établi par ses contemporains. L'auteure s'intéresse d'une part au nombre et à la place des compléments verbaux et d'autre part aux anaphores. En tant qu'art, ce traité de Condillac a pour but empirique de corriger les fautes qui nuisent à la netteté du discours. Il s'inscrit ainsi dans la tradition des remarqueurs, mais il ajoute une dimension philosophique à ces réflexions. Il ne ramène pas l'idéal de la clarté française à un 'ordre naturel', mais au principe de la plus grande liaison des idées, fournissant un fondement que l'on dirait aujourd'hui cognitif au travail normatif. Il a avancé le concept de la phrase comme une totalité. Dans ce tout organique, le verbe apparaît comme constructeur et organise les rapports logico-grammaticaux. Quant aux anaphores, les prédécesseurs de Condillac avaient défendu une conception textuelle et morphosyntaxique de leurs relations. Vaugelas, par exemple, avait exigé que le relatif porte toujours sur le mot le plus proche. Des remarqueurs après lui avaient critiqué ce critère de proximité et ils avaient proposé un critère plus complexe faisant intervenir la rection dans les mécanismes d'interprétation référentielle. Condillac reprend cette argumentation et fait appel à un principe de saillance au-delà de la hiérarchie grammaticale des constituants. Finalement, c'est l'activité mentale qui doit être améliorée pour faire progresser l'art d'écrire: "Dès lors la 'règle' ultime est qu'il n'y a pas de règle et qu'il faut faire confiance à l'intuition" (p 186).

Au début de son article, Guillaumou a bien défini l'objectif de ce volume qui consiste "en l'association des concepts fondamentaux de Condillac à leur répondant philosophique contemporain" (p. 157). Il est tout à fait méritoire d'étudier les écrits de Condillac d'une perspective moderne et de mettre ses idées en relation avec des positions de linguistes et de philosophes d'aujourd'hui. Mais ce procédé pose des problèmes et quelques auteurs de ce volume, surtout de la première partie, se sont fait piéger par l'établissement trop direct de relations entre Condillac et des penseurs modernes. La question de l'influence de Condillac sur les auteurs modernes est soigneusement évitée dans tous les articles. Il s'agit plutôt de prouver une compatibilité ou une parenté de pensées. Malheureusement, cela n'empêche pas le traitement de Condillac en termes de précurseur, ce qui raccourcit l'argumentation. Il y a bien des linguistes et des historiens de la linguistique qui ont mis en garde les chercheurs contre "la chasse aux précurseurs" (Coseriu & Meisterfeld 2003: 4).

Dans les premiers articles, il manque une perspective historiographique qui apprécierait l'œuvre de Condillac dans son contexte. Ainsi sa description du développement du langage humain à partir du langage d'action lui permit de briser le cercle vicieux entre l'affirmation que pour l'invention du langage l'homme aurait eu besoin d'une pensée avancée, celle-ci n'étant possible que grâce au langage. Ce dilemme avait mené Rousseau à admettre le don du langage par Dieu et Herder à introduire le concept de la 'Besonnenheit' ("pondération"), inhérente à l'homme qui lui aurait permis d'établir des signes. La comparaison avec l'état actuel des sciences est présente partout dans le volume et, sur le plan de la considération du langage et des langues, Condillac obtient, bien sûr, un mauvais résultat. Mais le paradoxe historiographique consiste à accepter des hypothèses, non vérifiables du point de vue actuel, comme solution d'un problème à une époque antérieure.

La question posée dans le titre reste ouverte après la lecture du livre. Condillac ne peut pas être considéré comme un philosophe du langage si l'on part de la notion de 'philosophie du langage' de Wittgenstein et de plusieurs autres auteurs modernes. Mais les auteurs de ce livre ont montré qu'il appartenait bien à une philosophie du langage dont il peut être considéré comme un des représentants les plus éminents. Au-delà de cela, il s'intéressait aussi à la description grammaticale et lexicale et il écrivait même des remarques sur la langue française.

Le livre a le mérite d'étudier l'œuvre de Condillac sous différents aspects: celui de la théorie de la langue, de la linguistique générale et de la description linguistique. Les auteurs ont apporté leurs compétences dans ces différents domaines. Ils ont analysé les textes de Condillac, d'une manières scrupuleuse et détaillée, arrivant à des conclusions en majorité convaincantes, parfois nouvelles. La lecture de ce livre est recommandable non seulement aux dix-huitièmistes, mais à tous les chercheurs qui s'intéressent à l'histoire des théories du langage et de ses fonctions cognitives et communicatives.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Arnauld, Antoine & Claude Lancelot. 1966 [1660]. Grammaire générale et raisonnée, ou La Grammaire de Port-Royal. Présentée par Herbert E. Brekle. Stuttgart/Bad Cannstatt: Frommann-Holzbook.
- Aubry, Jean-Baptiste. 1800–1801. Anti-Condillac ou harangue aux idéologues modernes, sur l'ame de l'homme, ses facultés constitutives, l'origine et la certitude de ses connoissances, son immortalité et ses destinées. Paris: Aubry et Moreau, Laurent le jeune. An IX de la République.
- Aubry, Jean-Baptiste. 1803. Nouvelle théorie des êtres, suivie des erreurs de Condillac dans sa logique, et de celles de Voltaire dans sa metaphisique [...]. Commercy: Denis, an XII.
- Charrak, André. 2003. Empirisme et métaphysique: l'"Essai sur l'origine des connaissances humaines" de Condillac. Paris: J. Vrin.
- Condillac, Étienne Bonnot de. 1947-1951. Œuvres philosophiques de Condillac. Texte établi et présenté par Georges Le Roy. 3 vols. (= Corpus général des Philosophes Français, 33.) Paris: Presses Universitaires de France.
- Condillac, Étienne Bonnot de. 2014 [1746]. Essai sur l'origine des connaissances humaines. Édition critique, introduction et notes par Jean-Claude Pariente et Martine Pécharman. Paris: J. Vrin.
- Condillac, Étienne Bonnot de. 1947a [1754]. Traité des sensations. Œuvres philosophiques de Condillac éd. par Georges Le Roy, vol. I, 219–314. Paris: Presses Universitaires de France.
- Condillac, Étienne Bonnot de. 1947b [1755]. Traité des animaux. Œuvres philosophiques de Condillac éd. par Georges Le Roy, vol. I, 337-379. Paris: Presses Universitaires de France.
- Condillac, Étienne Bonnot de. 1947 [1775]. Grammaire. Œuvres philosophiques de Condillac éd. par Georges Le Roy, vol. I, 424-513. Paris: Presses Universitaires de France.
- Condillac, Étienne Bonnot de. 1947 [1775]. Art de penser. Œuvres philosophiques de Condillac éd. par Georges Le Roy, vol. I, 715-776. Paris: Presses Universitaires de France.
- Condillac, Étienne Bonnot de. 1948 [1780]. La Logique ou les premiers développements de l'art de penser. Œuvres philosophiques de Condillac éd. par Georges Le Roy, vol. II, 369-416. Paris: Presses Universitaires de France.
- Condillac, Étienne Bonnot de. 1948 [1797]. La langue des calculs. Œuvres philosophiques de Condillac éd. par Georges Le Roy, vol. II, 417–529. Paris: Presses Universitaires de France.
- Condillac, Étienne Bonnot de. 1951. Dictionnaire des synonymes. Œuvres philosophiques de Condillac éd. par Georges Le Roy, avec une préface par Mario Roques. Vol. III. Paris: Presses Universitaires de France,
- Coseriu, Eugenio & Reinhard Meisterfeld. 2003. Geschichte der romanischen Sprachwissenschaft. I: Von den Anfängen bis zur Gegenwart. Tübingen: Gunter Narr.
- Fanari, Rita. 2009. Condillac: Ontologia ed empirismo. Roma: Aracne.
- Foucault, Michel. 1966. Les mots et les choses : Une archéologie des sciences humaines. Paris: Gallimard.
- Girard, Gabriel. 1747. Les vrais principes de la langue françoise; ou la parole réduite en méthode, conformement aux loix de l'usage; en seize discours. Paris: Le Breton
- Laromiguière, Pierre. 1805. Paradoxes de Condillac, ou réflexions sur la langue des calculs. Paris:
- Patru, Guillaume Anne. 1866. De l'influence précédemment exercée par Condillac dans la philosophie et les lettres, et de celle qu'il peut encore exercer aujourd'hui. [Paris]: Impr. Impériale.
- Ricken, Ulrich. 1984. Sprache, Anthropologie, Philosophie in der französischen Aufklärung. Berlin: Akademie-Verlag.

Ricken, Ulrich (ed.). 1990. Sprachtheorie und Weltanschauung in der europäischen Aufklärung. Berlin: Akademie-Verlag.

Robert, Louis. 1869. Les Théories logiques de Condillac. Paris: L. Hachette.

Robinet, André. 1978. Le langage à l'âge classique. Paris: Klincksieck.

Rousseau, Nicolas. 1986. Connaissance et langage chez Condillac. Genève: Droz.

Salvucci, Roberto. 1982. Sviluppi della problematica del linguaggio nel XVIII secolo – Condillac Rousseau Smith. Rimini: Maggioli.

Sgard, Jean, éd. 1982. *Condillac et les problèmes du langage*. Travaux présentés au colloque de Grenoble, 9–11 octobre 1980. Textes recueillis par Jean Sgard. Genève & Paris: Slatkine.

Wittgenstein, Ludwig. 1922. *Tractatus logico-philosophicus*. London: Kegan Paul, Trench, Trubner & Co.; New York: Harcourt, Brace & Company.

## Adresse de l'auteur du compte rendu

Gerda Haßler Leiterstraße 10 D-14473 POTSDAM G e r m a n y hassler@uni-potsdam.de